

# Émeutes urbaines :

## la direction générale dresse un premier bilan pour la Douane



La direction générale avait convié à une réunion d'information les organisations syndicales de la douane ce lundi, pour traiter du sujet des violences perpétrées depuis mardi dernier sur l'ensemble du territoire.

### → deux sites impactés

Après cinq jours d'événements graves et d'émeutes, l'administration a recensé deux sites impactés par ces violences. Comme nous l'avons déjà écrit, il y a eu la BSI d'Avignon dans la nuit de jeudi à vendredi. Dans la nuit de vendredi à samedi cette fois-ci, c'est la DR de Paris-Est, située à Torcy (77), qui a été la cible d'actes de vandalisme.

Dans les deux cas, et c'est primordial, il n'y a aucun blessé à déplorer. Pour Avignon, la réaction des collègues a été exemplaire : elle a permis d'éviter toute mise en danger des agents et des usagers. Pour ce qui

est de Torcy malheureusement, les dégâts matériels sont importants. De nombreux vols d'équipements ont été commis, seul l'armement a été épargné selon les déclarations de la direction.

Au vu de la violence qui s'est déchaînée durant plusieurs jours, si ces deux événements sont deux incidents de trop, on aurait pu craindre pire encore. **Nous réitérons notre soutien plein et entier à destination des collègues qui ont eu à subir des dommages ces derniers jours. L'administration s'est engagée à apporter toute l'aide psychologique nécessaire.**

### → la sécurité avant tout !

Pour l'UNSA Douanes, cette réunion était l'occasion, encore une fois, de se concentrer sur la sécurité des personnes et des bâtiments (publication du 30-06 : [L'UNSA Douanes demande des mesures de protection pour les biens et les personnels](#)). L'administration avait répondu en partie à nos attentes ce vendredi, en transmettant des consignes aux personnels, via la chaîne hiérarchique. **Nous déplorons néanmoins que ces instructions aient été communiquées, mot pour mot, à la Presse.** Il en va du secret professionnel, cette initiative pouvant mettre en danger l'action de nos collègues. L'administration l'a bien remarqué également et semble déterminée pour ne pas en rester là.

Concernant la sécurité que nous avons défendue, nous estimons qu'il ne faut pas confondre la situation passée

en période de COVID avec cette crise majeure, conduisant à des émeutes sur tout le territoire. S'il fallait effectivement maintenir une présence visible durant le COVID (dès lors que les agents pouvaient être équipés pour se protéger du virus), cette fois-ci notre réflexion visait en tout premier lieu à **ne pas exposer dangereusement nos collègues.** Les agents des douanes représentent certes une force de sécurité, mais ils ne sont pas formés à un tel besoin de maintien de l'ordre.

*La réserve était donc de mise, et nous saluons les décisions éclairées prises en de nombreux endroits localement, qui ont pu conduire à modifier l'organisation des vacations pour ne pas exposer les personnels à un risque trop accru.*

### → des risques non traités encore...

Si les consignes en matière de sécurité ou de contrôle ont bien été portées à la connaissance des agents, il reste quand même plusieurs points sur lesquels nous restons sans réponse. En premier lieu : **que faire en cas d'attaque sur un bâtiment occupé par des agents des douanes ?** Par ailleurs, **la sécurité des bâtiments de la**

**Masse des douanes n'a pas été suffisamment abordée.** Enfin, des rappels de consignes et de vigilance doivent être portés sur les trajets domicile-travail, ainsi que sur les facilités qui peuvent être accordées aux agents qui auraient des difficultés à rejoindre leur lieu d'exercice à cause des perturbations dans les transports.

### → le temps de l'analyse doit vite arriver !

Le temps viendra, et nous l'espérons assez proche, d'aborder cette fois-ci le fond des problèmes apparus ces derniers jours, et savoir prendre des dispositions supplémentaires pour faire face en cas de crises similaires. D'ores et déjà, **l'UNSA Douanes s'est interrogée sur la quantité de stocks impressionnants de mortiers utilisés ces derniers jours.** La douane étant la police des marchandises, il y a un réel besoin d'élargir nos investigations en matière de renseignements et de recherche sur ce type de produit, qui peut concerner tout autant des importations

extracommunautaires et des achats intracommunautaires. S'il n'appartient pas aux douaniers d'aller au contact direct d'émeutiers survoltés, il est par contre absolument nécessaire pour la sécurité du pays de lutter contre la constitution de stocks de mortiers d'artifice, potentiellement illégaux, et dont l'usage est détourné à des fins de trouble à l'ordre public.

*Enfin, nous demanderons que les démarches sur l'anonymisation des procédures soient généralisées au plus vite. Il n'est plus temps d'ergoter sur ce pan de sécurité des douanières et des douaniers !*

